



PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE 2023 Vendredi 22 septembre GENELARD

Clubs présents : MACON TT, FC GUEUGNON, ASL CHATENOY, CHAGNY T.T., MONTCHANIN T.T, ST REMY T.T, JS OUROUX TT, VAILLANTE AUTUN, ATT DU BREUIL, AS ST VINCENT BRAGNY, EPLR CHARNAY, UP CREUSOT-VARENNES, T.T. HAUT MACONNAIS, T.T. AS SOMME LOIRE, BRESSE PING TT, CP MONTCELLIEN, SENNECEY T.T, GENELARD TT

Club absent excusé : CHALON T.T.

Personnalités présentes : Jean-François JAUNET Maire de GENELARD

Personnalités excusées : Mme Marie-Guite DUFAY, Présidente du Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté, M. André ACCARY Président du Département de Saône-et-Loire et M. Bernard PONCEBLANC Président du CDOS de Saône-et-Loire

18 heures, appel des délégués et émargement.

La feuille d'émargements étant signée par tous les membres présents soit 18 clubs présents sur 19 et le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

Le Président du comité départemental Dominique DANTIGNY ouvre la séance à 18 heures 30, il remercie les clubs et les personnalités présentes. Une minute d'applaudissement est observée à la mémoire de Frédéric DURY.

Les travaux débutent par la lecture et le vote du PV de l'assemblée générale 2022. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Dominique DANTIGNY donne ensuite lecture du mot du Président. Il informe

Modification des statuts :

Ouverture d'une session d'AG extraordinaire pour la modification des statuts :

- Références actualisées par rapport aux statuts de la fédération
- Passage de la licence traditionnelle à compétition et promotionnelle à loisir
- Diminution du nombre minimal de membre de l'association de 10 à 8.

Les modifications apportées aux Statuts sont acceptées à l'unanimité.

François CLEMENCET porte le rapport d'activité à la connaissance de l'assemblée.

Ce rapport fait état d'une hausse concernant les licences Compétition, plus 54 et plus 33 en Loisir. Malgré tout notre département avec ses 923 licences, pointe à la troisième place de la région Bourgogne, Franche Comté.

Jacques ARGUS présente et commente ensuite le bilan financier, qui se solde par un déficit de 3 955 euros et qui ne prend pas en compte quelques paiements en retard intervenus en Juillet

Les rapports d'activité et financier sont ensuite soumis à l'approbation de l'assemblée

Rapport d'activité : Adoption à l'unanimité

Bilan financier : Adoption à l'unanimité

Jacques ARGUS présente et commente ensuite le Budget prévisionnel 2023-2024, avec deux tarifs modifiés par rapport à ceux de 2022-2023 : championnat par équipe D1 à D3 : +10 euros par équipe et Grand Prix Jeunes + 2 euros par équipe

Vote du Budget prévisionnel présenté : Adoption à l'unanimité.

Rapport d'activité des responsables de commissions :

Rapport d'activité technique 2022-2023 : présenté par le CT Départemental Yoann GUILLEMIN
Commission sportive : présenté par Jacques BRULE
Critérium fédéral : présenté par François CLEMENCET
Finales par classement, vétérans individuels, tournoi du CD71 et formations cadres de l'arbitrage : présentés par André SEGUIN
Titres individuels et trophée Gerard PALDOF : présentés par François CLEMENCET
Grand Prix jeunes : présenté par Denis VERNICHON
Grand Prix de Détection : présenté par François CLEMENCET
Commission du matériel : présenté par Vincent VANCRAENENBROECK
Commission communication : sites internet et facebook présenté par François CLEMENCET

Election des délégués à la FFTT.

Dominique DANTIGNY élu titulaire
Jacques ARGUS élu suppléant

La parole est donnée aux différentes personnalités.

Jean-François JAUNET Maire de GENELARD est satisfait du dynamisme du club de GENELARD TT.

Remise des récompenses :

Bénévoles : Charlie QUINIOU - CHALON TT
Jeremy CARISEL - ST VINCENT BRAGNY
Loic GAUDILLAT – JS OUROUX TT
Yvan LECOMTE – CHAGNY TT

Sportifs : Pierre COLLET (FC GUEUGNON) champion de France Vétérans 4
Cindy FERNANDES (FC GUEUGNON) championne Bourgogne
Franche Comté Séniors Dames

Elus : Municipalité de GENELARD : Jean-François JAUNET Maire de GENELARD
Cyril GILOT Adjoint aux sports de GENELARD

CHAMPIONNAT DE SAONE ET LOIRE PAR EQUIPES

D1 : OUROUX 3

D2 : U.P CREUSOT VARENNES 5

D3 : TT AS SOMME LOIRE 2

D4 : GENELARD TT 4

GRAND PRIX JEUNES :

CHALLENGE GENERAL : SENNECEY TT

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole le Président remercie les personnes présentes et déclare la séance levée à 20h30

Le Secrétaire de séance
François CLEMENCET



Le Président
Dominique DANTIGNY

